

à némomètre

N°8 juillet 2005

L e t t r e d ' i n f o r m a t i o n d e L a C o m p a g n i e d u V e n t



Les **P**arcs éoliens et leurs **R**iverains



Avez-vous remarqué que lorsque vous évoquez un projet éolien dans une discussion, on vous répond systématiquement « Ah ! Les éoliennes, c'est bien ! Mais les gens sont contre ! » ?

Ainsi, nous serions une minorité à admirer les « grands oiseaux blancs » producteurs d'électricité propre et renouvelable, nous ferions partie d'une confrérie confidentielle.

Et pourtant ! Les preuves du plébiscite des éoliennes ne manquent pas. Non seulement les sondages révèlent que neuf Français sur dix sont favorables au développement de l'énergie éolienne (voir ci-contre), mais l'expérience de La Compagnie du Vent démontre chaque jour que la population et les élus adhèrent à cette source d'électricité renouvelable, allant jusqu'à créer des associations de promotion de l'éolien (voir page 4). Ceux qui se croyaient minoritaires se retrouvent alors bien plus nombreux qu'ils ne le pensaient et agissent pour mieux faire comprendre les enjeux énergétiques et environnementaux de l'énergie éolienne à leurs concitoyens...

Résultat ? Les parcs éoliens de La Compagnie du Vent sont acceptés par leurs riverains, ils font partie intégrante de la vie et de l'identité de leur commune. La preuve en est que la présence des éoliennes a suscité chez la population locale le désir de se retrouver autour des parcs pour des manifestations sportives. Les « grands oiseaux blancs » deviennent alors le point de ralliement d'une communauté en fête.



© La Compagnie du Vent

Les parcs éolien

L'adhésion des riverains contribue en grande partie au succès d'un projet éolien. De ce fait, La Compagnie du Vent veille à entretenir le contact et à mener une concertation suivie

L'énergie éolienne bénéficie actuellement d'une forte notoriété et d'une image très positive en France : 91 % des Français se déclarent favorables à son développement ⁽¹⁾ - un véritable plébiscite. Mieux, l'idée reçue selon laquelle tout le monde aime les éoliennes mais personne n'en souhaite près de chez soi, est également battue en brèche par les sondages. En effet, les riverains y sont encore plus attachés ⁽²⁾ : 98 % d'entre eux sont favorables au développement de cette énergie. Néanmoins, l'implantation d'un parc éolien suscite de nombreuses interrogations. Le fonctionnement des machines, la quantité d'électricité produite, la durée des travaux, les répercussions économiques et les impacts sur l'environnement sont autant de questions légitimes auxquelles le maître d'ouvrage se doit de répondre avec précision. À défaut, une poignée d'opposants peu représentatifs mais très bruyants s'empresse de diffuser rumeurs et fausses informations. Forte de son expérience de pionnier de l'éolien français, La Compagnie du Vent multiplie les actions à visée informative auprès de ses futurs voisins. En les renseignant et en les faisant participer à la concertation autour du projet, La Compagnie du Vent rationalise le débat qui peut se nouer, de telle sorte que la population locale adhère au futur parc et se l'approprie.

UNE CONCERTATION PERMANENTE

Ainsi, la concertation s'instaure lors des réunions publiques, étape indispensable qui permet à tous ceux qui le souhaitent de prendre connaissance du projet dans sa globalité et de questionner les ingénieurs et environnementalistes en charge de sa réalisation, ainsi que les maires des communes concernées.

De plus, La Compagnie du Vent n'hésite pas à utiliser d'autres moyens d'information dès que le



Jean-Michel
GERMA,
P-D. G. de La
Compagnie du Vent



ns et leurs riverains

avec les élus et la population locale pendant toute la durée des études et la préparation du chantier. C'est ainsi que les éoliennes deviendront un élément essentiel de l'identité des communes qui les accueillent.

besoin s'en fait sentir : exposition ouverte à tous en mairie, visite d'un parc en fonctionnement, rencontre avec des élus de communes accueillant des éoliennes, etc. Pour ses projets particulièrement novateurs, comme celui du Libron, en mer, **La Compagnie du Vent** a même initié la création d'un Comité Local d'Information et de Consultation, et mis en ligne un site Internet afin de répondre au grand nombre de questions que se posent les riverains.

De ce fait, les projets de **La Compagnie du Vent** sont généralement bien acceptés car les caractéristiques du parc et ses enjeux, notamment environnementaux, sont compris. On le constate en particulier lors de l'enquête publique, qui représente un moyen privilégié d'expression des riverains.

Parfois, ces derniers vont jusqu'à se regrouper au sein d'une association pour soutenir le projet de leur commune. À Bélesta, par exemple, où le permis de construire du parc éolien a été refusé à deux reprises par le préfet des Pyrénées-Orientales, les habitants ont décidé d'agir. L'association Le Vent de l'Espoir a organisé une manifestation sur le lieu d'implantation du futur parc et alerté de nombreux interlocuteurs du monde politique. En outre, elle a fait connaître par les médias son engagement en faveur du projet (voir encadré).

L'IMPLICATION DES RIVERAINS

L'association Planète Propre, en Seine-Maritime, s'est constituée pour réagir aux propos de quelques opposants qui répandaient des rumeurs et informations erronées sur l'énergie éolienne (voir encadré). Joncels Air, qui milite pour le développement des énergies renouvelables, s'attache à informer les habitants du Plateau de Cabalas, dans l'Hérault. Eoliennes en Retz soutient quatre projets en Loire-Atlantique. Alta-

Rocca Energie - Uventu Di l'Avene défend quant à elle le futur parc de Sarrado, en Corse-du-sud. Les exemples de citoyens qui s'engagent activement pour l'énergie éolienne ne manquent donc pas.

Par conséquent, lorsqu'un parc éolien voit le jour, ses riverains l'ont déjà adopté et la commune utilise les éoliennes comme symbole de son identité.

La Compagnie du Vent le constate autour de chacun de ses parcs en exploitation : la cave coopérative de Néviau, dans l'Aude, a créé un cru spécial Domaine des éoliennes ; le parc de Plouarzel, dans le Finistère, est le lieu d'arrivée de nombreuses épreuves sportives ; autour des éoliennes de Port-la-Nouvelle, dans l'Aude, s'est constituée l'association Nez au Vent, qui fait désormais visiter toutes les installations du département ; et le parc de Roquetaillade, dans l'Aude également, accueille les manifestations des Pacoulioux, club sportif qui organise des courses solidaires pour venir en aide à des personnes malades.

Mais l'information de **La Compagnie du Vent** sur l'énergie éolienne ne se limite pas aux environs de ses parcs. En effet, ses compétences et sa maîtrise de l'ensemble des facettes du métier lui ont permis d'animer depuis 1996 plusieurs séminaires et stages organisés par l'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie (ADEME) à l'attention des services de l'État et d'industriels. **La Compagnie du Vent** s'est décidément imposée comme une référence dans le paysage éolien français.

[1] Enquête Rhônealpénergie-Environnement - Louis Harris réalisée les 15 et 16 avril 2005 auprès d'un échantillon représentatif de la population française.

[2] Enquête Demoscopie pour l'Ademe réalisée en janvier 2002 auprès d'un échantillon représentatif de la population française et d'un suréchantillon de personnes vivant dans des communes équipées de parcs éoliens et de communes limitrophes dans l'Aude.

LES CITOYENS DÉFENDENT LEURS PROJETS ÉOLIENS

L'arrivée d'un projet éolien dans une commune suscite parfois une certaine émotion. La modification d'un paysage familier, la découverte d'une technologie nouvelle ou une mésentente personnelle entre habitants peut suffire à provoquer la création d'associations d'opposants qui font circuler de fausses informations.

Ces regroupements sont peu représentatifs, mais leurs messages fantaisistes, hélas bien relayés, permettent à la rumeur de se propager.

Il existe heureusement un moyen simple d'agir contre

cette désinformation et donner ainsi toutes ses chances à un projet de parc : créer une association locale de promotion de l'éolien. De nombreux citoyens l'ont compris et se sont regroupés pour défendre le projet de leur commune. Ils sont aidés dans leur action par la fédération Planète Eolienne, qui regroupe ces associations. Le site Internet www.planete-eolienne.fr donne toutes les informations sur la quinzaine d'associations existantes, mais aussi sur l'énergie éolienne en général, les rumeurs dont elle est l'objet et l'avis de riverains.



© Matthieu Halot

Matthieu HALOT est vice-président de l'association d'une centaine d'adhérents Planète Propre, qui défend le projet de La Haute Haye, à Beauvoir-en-Lyons et

à Avesnes-en-Bray, en Seine-Maritime

Pourquoi avoir créé Planète Propre ?

Lorsque nous avons vu de quelle façon le projet éolien était refusé en bloc par certains, nous avons décidé de créer une association. Cela a été très rapide : le jour de notre première réunion, nous avions soixante adhérents. Face aux invraisemblances avancées par les opposants, il paraissait nécessaire de nous réunir pour rétablir la vérité.

Comment vous y prenez-vous ?

Nous avons commencé par faire circuler des pétitions, qui nous ont permis de connaître la popularité de l'éolien et plus particulièrement du projet de La Haute Haye. Planète Propre a organisé par la suite quelques réunions et diffusé des tracts pour lutter contre la désinformation. Nous envisageons également de faire un déplacement sur un parc éolien avec les membres de l'association.

En décembre, nous avons été conviés par le sous-préfet à une réunion sur l'éolien : il nous a expliqué sa volonté de développer cette énergie et nous a précisé à quel stade étaient les différents projets de la région.

L'association reçoit aussi de nombreuses questions par téléphone ou par e-mail. En fait, nous servons de relais entre les élus et la population.

Comment les riverains perçoivent-ils votre action ?

Les gens sont contents que notre association existe. Ceux qui sont pour le projet pensent qu'ils n'ont pas besoin d'en parler. Mais quand Planète Propre a été créée, ils ont réalisé que lorsqu'on est favorable à l'énergie éolienne, qui est une énergie propre, il faut le dire !

Planète Propre, Tél. : 02 35 90 90 47, e-mail : associationplanetepropres@hotmail.fr



Gérard JULIA est président du Vent de l'Espoir, une association qui soutient le projet de parc éolien de Pic Aubeill, à Bélesta, dans les Pyrénées-Orientales.

Pourquoi avoir créé Le Vent de l'Espoir ?

Suite au refus de permis de construire pour le projet de parc éolien de Bélesta, alors que 99 % d'avis favorables avaient été recueillis lors de l'enquête publique, nous avons décidé de nous mobiliser. Au départ, nous étions une cinquantaine, mais d'autres adhérents nous ont rejoints par la suite : aujourd'hui, nous sommes 110 membres (*sur une commune de 200 habitants, NDLR*). Nous avons aussi beaucoup de sympathisants à l'extérieur du village !

Comment votre association s'y prend-elle pour alerter les pouvoirs publics ?

Nous avons commencé par une action d'éclat en août 2004 : nous avons érigé une éolienne de notre fabrication sur le site du projet. Nous l'avons faite à partir de matériel de récupération : la tour est un ancien poteau télégra-

phique, les pales en bois ont été montées sur une armature en acier, et nous avons réalisé l'axe avec un alternateur de tractopelle. Elle aurait pu fournir de l'électricité si nous l'avions branchée ! Nous avons organisé une manifestation autour de cette éolienne symbolique, que nous avons baptisée avec une bouteille de vin du village. Nous avons bénéficié de quelques répercussions en presse locale.

Nous avons également mené des actions moins médiatiques : j'ai eu des contacts politiques, souvent infructueux, il faut bien le dire, avec notre député, le conseil général, le conseil régional... Mais nous avons le soutien du mouvement Cap 21, qui suit également les problèmes de la ligne THT dans notre région.

Notre deuxième grande action s'est déroulée en début d'année. Nous avons écrit une lettre au préfet des Pyrénées-Orientales expliquant notre situation, signée par les membres de l'association, et nous l'avons envoyée tous les jours à la préfecture. Nous avons expédié le même courrier, pendant les mois de janvier et de février. Nous n'avons pas reçu de réponse...

Notre prochaine action sera l'organisation d'une exposition au musée de Bélesta : nous présenterons des montages faits par des élèves du lycée de Céret qui ont étudié l'énergie éolienne, et des panneaux d'information de l'ADEME.

Les gens qui viennent chez nous savent à quoi s'en tenir. A chaque entrée du village, nous avons inscrit sous le panneau « Bélesta » : « Oui aux éoliennes » !

Le Vent de l'Espoir, Tél. : 04 68 84 52 47, e-mail : levent.delespoir@laposte.net